ROYAL
ROYAL BAKING POWDER
Absolutely Pure

### Achat d'un transport.

Presse Associée.

Philadelphie, 16 juillet—Le steamer réservoir Lucilène, actuellement dans le port, a été acheté par le gouvernement pour transporter de l'eau à Cuba et ailleurs.

Le prix est de $200,000. Le Lucilène a été lancé, il y a cinq ans, à Stockton, Angleterre; il est en fer et en acier; il peut porter 1,000,000 de gallons d'eau.

### Lettre de capitulation du général Toral.

Presse Associée

Washington, 16 juillet—Le bulletin suivant vient d'être affiché au département de la guerre:

La lettre suivante vient d'être reçue:

Santiago de Cuba, 16 juillet.

A Son Excellence le commandant en chef des forces américaines.

Excellent Monsieur,

Je suis maintenant autorisé par mon gouvernement à capituler. J'ai l'honneur de vous en faire part. Je demande que vous désigniez l'heure et l'endroit où mes représentants devront se rendre pour rencontrer ceux de Votre Excellence pour établir les articles de la capitulation sur les bases convenues jusqu'à cette date.

Je désire manifester mon désir de connaitre les résolutions du gouvernement des Etats-Unis au sujet du retour de l'armée, afin de les noter dans les articles de la capitulation. Aussi la grande courtoisie de Vos Grandes Grâces, en retour de leur grande générosité pour les soldats espagnols en leur permettant de retourner à la Péninsule avec les honneurs que leur rend l'armée américaine.

JOSE TORAL,
Général commandant le quatrième corps d'armée.

Au général Shafter, commandant des forces américaines.

### Les relations entre les Etats-Unis et le Canada.

Presse Associée.

Washington, 16 juillet—Le président a nommé une commission qui sera chargée avec une commission similaire anglaise et canadienne de régler les relations entre les Etats Unis et le Canada.

La commission américaine est composée de la façon suivante:

Sénateur Charles W. Fairbanks, de l'Indiana; sénateur George Gray, du Delaware; représentant Nelson Dingley, du Maine; honorable John A. Kasson, de l'Iowa, et honorable John W. Foster, du District de Colombie.

### Les opérations prochaines.

Presse Associée

Washington, 16 juillet—Quand les membres du cabinet ont quitté la Maison Blanche après le conseil de guerre il a été déclaré que la situation créée par la guerre avait été examinée sous toutes ses faces. Les opérations prochaines ont été l'objet d'une attention spéciale.

Quoiqu'aucun avis officiel n'ait été publié il parait, au point de vue général, qu'un mouvement sur Porto-Rico et l'envoi de l'escadre de Watson sur les côtes d'Espagne seront prochainement à l'ordre du jour.

### Détails sur la perte du croiseur chinois "Fu Ching".

Presse Associée

San Francisco, Californie, 16 juillet—Les détails de la perte du croiseur chinois Fu Ching au large de Port Arthur, le 9 juin dernier, confirment les rapports précédents annonçant la mort de cent trente hommes de l'équipage. Le commandant et trois matelots ont seuls échappé à la mort.

Le bâtiment a été jeté à la côte par un vent violent. Les hommes se sont réfugiés dans la mâture.

Les hommes des navires de guerre dans le port ont tenté de sauver les matelots du Fu Ching en lançant des fusées munies de lignes, mais les Chinois n'ont pas su utiliser les lignes qui les ont atteints.

La mer était trop grosse pour permettre l'envoi de bateaux de sauvetage.

Au bout de quelques heures le croiseur était totalement perdu, et presque tous les hommes de l'équipage avaient péri.

Le vapeur hollandais Smit, capitaine Korst, s'est perdu le 3 juin au large de la côte de Corée. Son équipage comprenait dix-sept Européens, quatre Chinois et quatre subrécargues chinois. Ces hommes ont mis à l'eau les trois bateaux de sauvetage du navire. Comme la mer était calme ils ont atterri sans grandes difficultés. Ils se sont rendus depuis à Nagasaki.

### Les conditions de la reddition des forces du général Toral.

Presse Associée.

New York, 16 juillet—Une dépêche spéciale de Santiago publiée ici cette après-midi annonce que les conditions de la reddition de l'armée espagnole commandée par le général Toral sont les suivantes:

Les vingt mille réfugiés à Caney et à Siboney retourneront à la ville. Des patrouilles d'infanterie américaine seront postées sur les routes autour de la ville. Notre corps d'ambulance soignera les malades et les blessés parmi les soldats espagnols de Santiago. Toutes les troupes espagnoles de la province, excepté les dix mille hommes que commande le général Luque à Holguin, viendront à Santiago pour se rendre aux Américains.

Les canons et les défenses de la ville seront livrés en bon état aux Américains. Les Américains auront l'usage complet du chemin de Juragua qui appartient au gouvernement espagnol.

Tous les Espagnols seront renvoyés à leur pays par des transports américains dans le plus court délai possible. Il leur sera permis d'emporter des objets d'église portatifs.

Cette dernière concession est intéressante, car à la première menace de bombardement l'archevêque, les prêtres et les religieuses sont sortis de la ville et ont demandé une escorte. Il leur a été dit de retourner à Santiago et d'exposer aux Espagnols la folie d'une plus longue résistance.

Les Espagnols devront livrer leurs armes.

### Mort du lieutenant Blandin.

Presse Associée.

Baltimore, Maryland, 16 juillet—Le lieutenant John J. Blandin qui était de quart sur le Maine au moment de l'explosion qui l'a détruit dans le port de la Havane, est mort aujourd'hui à Baltimore. Il a succombé à l'ébranlement nerveux qu'il avait subi dans cette nuit fatale.

### Le Débouché des Philippines

Quand le nouvel ordre de choses sera établi aux Philippines, il y aura sans aucun doute un grand mouvement vers ces nouvelles possessions de l'Oncle Sam. On s'y disputera les richesses comme on l'a fait quand les régions d'or de Klondike ont été découvertes. Dans n'importe quel genre d'affaires où l'homme se trouve engagé, il pense plus à sa bourse qu'à sa santé, mais la richesse est inutile si la santé ne permet pas d'en jouir. Le Hostetter Stomach Bitter est nécessaire à tout le monde. Le riche et le pauvre sont guéris par lui de la constipation, la dyspepsie, la débilité générale et les fièvres malariales. Les femmes nerveuses, les hommes surmenés par le travail, ceux sujets aux insomnies, devraient prendre, s'ils désirent guérir, ce Bitter dont la renommée est universelle.

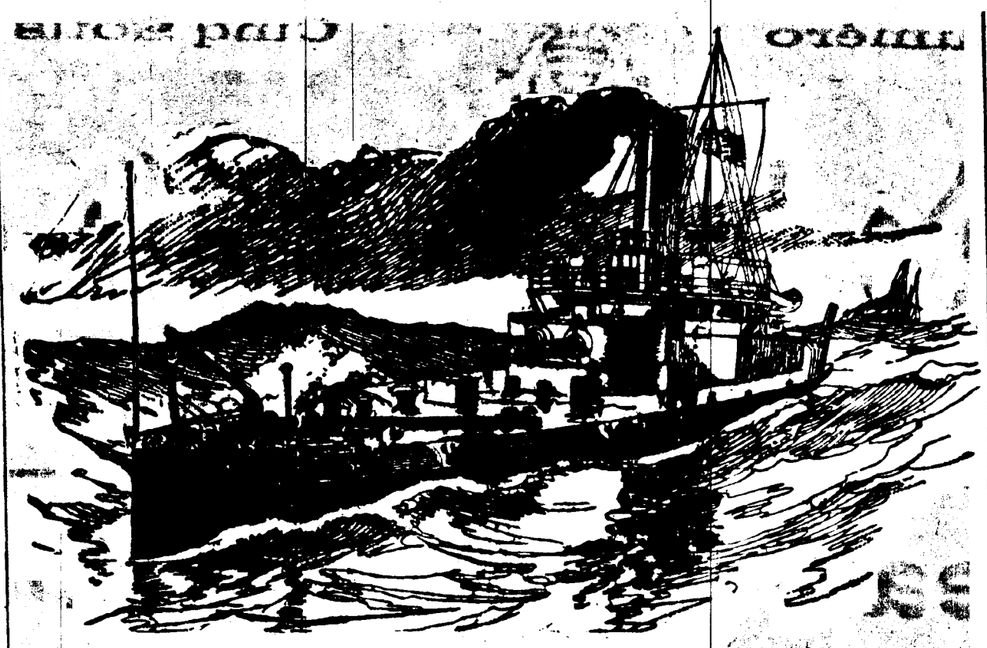

Le Monitor MONTEREY.

Le monitor *Monterey*, un des plus puissants navires de la flotte de guerre américaine, va, dans son voyage à Manille, prendre possession des îles Carolines au nom des Etats-Unis.

### A l'ambassade de France à Washington.

Presse Associée.

Washington, 16 juillet—En présence des rapports répétés annonçant que M. Cambon, ambassadeur de France à Washington, avait entamé des négociations relativement aux conditions de paix, on peut établir, sous bonne autorité et après enquête à l'ambassade, qu'aucunes négociations relatives à la paix, quelles qu'elles soient, n'ont été entamées, directement ou indirectement, par l'amabassadeur de France.

Ces bruits ont été mis en circulation à la suite de la visite de l'ambassadeur à la Maison Blanche, le 11 juillet dernier.

Le but de cette visite et la conversation tenue entre le président McKinley et M. Cambon ont été relatés tout au long, et on peut déclarer positivement qu'aucune allusion n'a été faite à cette occasion au conflit entre les Etats-Unis et l'Espagne ou à la perspective d'y mettre fin.

La conversation a roulé sur un sujet entièrement étranger à la guerre ou à sa cessation par la paix ou autrement. Il n'en a même pas été question.

La seule question soulevée par incident a été la perte du paquebot français La Bourgogne, perte pour laquelle M. McKinley a exprimé ses plus profonds regrets, ainsi que la satisfaction que lui causait le fait que l'enquête avait mitigé les rapports envoyés immédiatement après l'accident.

La question discutée entre le Président et l'ambassadeur ne concernait que les Etats-Unis et la France. En temps voulu cette discussion portera ses fruits par certaines manifestations de «bon vouloir» entre les Etats-Unis et la République Française.

Malgré le caractère bien établi de cet entretien entre M. McKinley et l'ambassadeur français il n'en a pas moins servi de prétexte à des rapports annonçant que M. Cambon soudait le gouvernement américain relativement à la paix. Et leur authenticité était affirmée au point que quelques fonctionnaires les avaient acceptés comme véridiques et comme une indication qu'un mouvement en faveur de la paix avait finalement pris une forme tangible.

Les rapports ont même été acceptés comme authentiques à Madrid après leur publication dans l'«Imparcial». L'ambassadeur de France à Washington n'a jamais été autorisé par son gouvernement à faire des ouvertures de paix ou à procéder à une enquête, et en l'absence d'instructions de cette nature il n'assumerait pas des devoirs aussi délicats. En outre, il n'a fait aucune démarche, avec ou sans instructions.

A la suite de sa visite à la Maison Blanche il a fait part à son gouvernement, par le câble, de ce qui s'était dit, et ce rapport ne contenait pas la moindre allusion aux affaires espagnoles, aux progrès de la guerre ou aux possibilités de paix.

La Presse Associée est en mesure de faire cette déclaration, ayant des informations complètes sur la nature de la conférence entre le président McKinley et l'ambassadeur Cambon.

### Mort d'Eben Brewer.

Presse Associée.

Washington, 16 juillet—Eben Brewer, qui était chargé de l'organisation du service postal dans l'île de Cuba, est mort aujourd'hui près de Santiago de Cuba, d'après une dépêche reçue au département des postes à Washington.

M. Brewer était originaire de Pittsburg. On avait annoncé qu'il souffrait de la malaria.

### La campagne dans l'île de Porto-Rico.

Presse Associée.

Washington, 16 juillet—On dit que le général Miles commandera en personne l'expédition à l'île de Porto-Rico, avec le concours du général Brooke.

Ce dernier prendra probablement toutes les mesures nécessaires à Washington et à Chickamauga. Le général Miles n'a pas actuellement l'intention de revenir à Washington avant de se rendre à Porto-Rico. Toutefois, il est toujours possible qu'il soit mandé à la capitale par le Président désirant le consulter.

On pense que la campagne dans l'île de Porto-Rico sera courte et décisive. Les troupes seront débarquées à un point situé près de San Juan, avec de nombreux canons de campagne pour leur ouvrir la voie directement sur les derrières de la ville, pendant que la flotte entrera dans le port et attaquera la ville de front.

On ne pense pas que les Espagnols, découragés par la reddition de Santiago de Cuba, fassent une longue résistance à San Juan. Il est possible que la place laissée libre au parc de Chickamauga par les troupes du général Brooke soit prise par des régiments actuellement à Tampa.

L'état de choses à ce dernier point n'est pas satisfaisant au point de vue sanitaire, et les troupes qui s'y trouvent, si elles ne sont pas envoyées à Chickamauga, seront probablement transférées à Fernandina ou à Charleston.

### La répartition des bons du dernier emprunt.

Presse Associée

Washington, 16 juillet—Les travaux de classification des souscriptions au dernier emprunt sont avancés au point de permettre au département du trésor d'annoncer que toutes les souscriptions de $4,980 et au dessous sont acceptées. Un montant considérable sera réparti entre les souscriptions de $5,000.

Suite dépêches 3me page.

NE MANQUEZ PAS
De Voir l'Exhibition
— DE —
JOLIS.....
PRIX.....
Donnés par la
Home Trading Stamp Co. of La.
Dans les Vitrines de
LEOPOLD LEVY,
ROI DES TAPIS,
723 RUE DU CANAL.
Des Livres et tous les renseignements concernant les Trading Stamps seront donnés avec plaisir à ceux qui en désirent.
M. Levy donne des Trading Stamps à tous les acheteurs au comptant. Son établissement de Tapis est bien connu pour la variété de son stock et son bon marché. Cette offre généreuse enchante ses milliers de Clients lesquels réalisent qu'il est de leur intérêt plus que jamais d'acheter leurs Tapis, Nattes, Stores de fenêtres, Descentes de lits, Papier peint, etc., à son immense établissement, 723 rue Canal.

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Nathaniel D. Wallace.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,422—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Geneviève C. Wallace, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
17 juil—17 21 26 Greffier.

**Succession de Mme Veuve Raymond Pelanne.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,085—Division C —Attendu que Mme veuve Andrea Brand, femme de Edvard B. Conviller, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Veuve Raymond Pelanne décédée intestate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
17 juil—17 21 26 Greffier.

C. LAZARD & CO., LTD.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1 nov —Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal. Ascenseur
nov 22—1 an—mer.jeu.dim

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.
Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,093
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,290
*Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.*
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.
CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

## VENTES A L'ENCAN.

**Edward Ranquetat.**

No. 56,233 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Louisa Aarons, femme décédée de Sol. Levi.

EN vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C de la Cour ci-dessus, agissant pour l'Hon. N. H. Righton, juge de la Division D, de ladite Cour maintenant en congé, daté le 12 juillet 1898, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en bloc, le MERCREDI, 27 juillet 1898, à midi, à mon bureau No 518, rue Magazine, entre les rues Perdras et Lafayette.

Tous les comptes courants et réclamations appartenant à cette succession, selon l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
EDWARD RANQUETAT,
17 juil—17 22 27 Encanteur.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur et Améliorée du Cinquième District.**

Connue comme No 316 avenue Slidell, entre les rues Brooklyn et Tèche.

W. C. Faust et James McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Elizabeth Heron et A. C. Heron, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,000—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 18 août, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 19 de l'îlet 17, borné par l'avenue Slidell anciennement rue Jackson, la rue Tèche, anciennement rue Monroe, l'avenue Broadway, anciennement rue Madison et l'avenue Opelousas, anciennement rue Market, selon le plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 16 septembre 1846, et déposé dans les archives de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 195, livre de plans No 2 bis. Le dit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Slidell sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour les plaignants.
16 juil—16 17 22 29—août 5 12 18

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD
26 1/4 Heures à Chicago,
22 1/2 Heures à Louisville,
22 1/4 Heures à St-Louis.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur du Quatrième District.**

Ernest A. Carrère vs Auguste Anglade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,325—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 août 1898, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur Auguste Anglade dans et à la suivante propriété, ledit intérêt étant un quatrième indivis, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Quatrième District dans l'îlet No 79, bornés par les rues Troisième, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désignés par les Nos 6, 7 et 8, sur un plan dressé par John F. Brown, voyer, le 16 juin 1876, annexé à un acte de vente et fait partie exécuté pardevant James Fahey notaire, le 2 octobre 1876, lesdits lots mesurant selon ledit plan comme suit, à savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Troisième et Annonciation, mesurant cinquante-deux pieds un pouce de face à la rue Troisième, quatre vingt quatorze pieds, quatre pouces six lignes de profondeur et façade à la rue Annonciation (cinquante-deux pieds un pouce en largeur dans le fond et quatre-vingt-quatorze pieds trois pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7). Le lot No 7 mesurant trente-huit pieds six pouces de face à la rue Troisième, la même mesure dans le fond, quatre-vingt-quatorze pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 6, et quatre vingt-quatorze pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente sept pieds de face à la rue Troisième, la même mesure en largeur dans le fond quatre-vingt-quatorze pieds un pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 7, et quatre-vingt-quatorze pieds sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
16 juille:—16 17 22 29—août 5 12 18

## AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans —W. W. Hodgins vs ses créanciers — No 56,962—Cour Civile de District Division A—
ORDRE DE COUR

Que la cession des biens du pétitionnaire, William W. Hodgins, insolvable dans cette affaire, soit et est acceptée, par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. J. Cahill, notaire public, en son bureau, Nos 217 et 219 rue Carondelet, en cette ville, commençant lundi, le 1er jour d'août 1898, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur les affaires dudit pétionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que J. J. Powell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1898.
(Signé) T. C. W. ELLIS, juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 juil—15 17 20 23 26 29

# Feuilleton

—:DE:—

## L'Abeille de la N. O.

No 16 Commencé le 30 juin 1898

LES DRAMES DE LA VIE.

## UNE
# Haine de Femme

GRAND ROMAN INÉDIT.

PAR ÉMILE RICHEBOURG.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Mariage de Valentine.

XI

COUP DE FOUDRE

ronne.

—Cela n'est pas, monsieur le comte; mais me permettez-vous de lire?

—Lisez, madame, bien que ce soit inutile puisque vous connaissez le contenu de cette lettre.

Rapidement, elle parcourut le papier des yeux.

—Et vous supposez, monsieur le comte, dit-elle, que c'est moi qui ai fait parvenir cette lettre à Mme de Valmont?

—Oui, après l'avoir écrite.

—C'est faux, vous vous trompez! s'écria-t-elle.

—Ainsi, madame la baronne, vous niez être l'auteur de cette lettre?

—Oui.

— Je le comprends, car tout mauvais cas est niable; mais cela ne détruit pas ma conviction.

—Ainsi, vous voulez absolument que ce soit moi?

—Mon Dieu, oui.

—Quelle preuve en avez-vous?

—Je la trouve tout entière dans ce que cette lettre contient. Personne n'avait connaissance des relations qui existaient entre Mlle Mersen et moi, et l'on ne pouvait savoir que mon intention était de lui donner mon nom. Pourtant, cela est dit dans cette lettre. Or, je le répète, si vous n'étiez pas d'accord depuis [illegible] Mersen, et pris notre secret.

—Mlle Mersen a pu avoir une confidente autre que moi.

Le jeune homme secoua la tête.

—Cette lettre répliqua-t-il, a été écrite le lendemain même de ma dernière entrevue avec Mlle Mersen et dans le but, non caché, d'empêcher la comtesse de Valmont de donner son consentement au mariage. Je ne vous aurais point parlé de cette lettre si, comme elle le prétend, elle n'avait été écrite que par intérêt pour moi et avec la pensée de me rendre service: mais j'y vois une autre intention.

—Ah! et laquelle?

—L'intention de mettre un obstacle entre Mlle Mersen et moi de ne pas laisser se faire un mariage qui en empêchait un autre.

C'était bien cela; mais il y avait encore l'autre motif que Jacques ne pouvait deviner.

Bien que ses manœuvres fussent percées à jour, Mme de Gassie essaya encore de se défendre.

—Vous voyez cela avec votre imagination, répondit-elle.

—Je vois ce qui est, madame la baronne, et ce qui est le voici: si M. Barruett, séduit par la beauté de Mlle Mersen, n'avait pas songé à se remarier, aucun obstacle ne se serait dressé entre elle et moi, et il est probable que je l'aurais épousée, avec votre consentement. Mais M. Barruett est venu vous trouver et vous a demandé la main de Mlle Mersen. Oh! alors, la situation a changé immédiatement; il n'y avait pas à hésiter entre la modeste fortune de Jacques de Valmont et les superbes millions de l'Américain.

—Mais, monsieur le comte, si Valentine vous avait aimé, elle n'aurait pas consenti....

—Elle ne m'aimait pas, voilà tout, interrompit le jeune homme d'un ton sec.

—Alors, ne regrettez pas qu'elle soit la femme d'un autre.

—Je ne regrette pas cela, madame, mais j'ai le droit de me plaindre d'avoir été odieusement trompé.

—Ah! vous l'aimiez, vous!

—Oui, madame la baronne, et j'ai été aveuglé par mon amour.

—Et....et, bégaya-t-elle, vous l'aimez encore?

Cette question resta sans réponse.

Après un silence, Jacques reprit:

—Je ne sais pas ce qui s'est passé entre vous et Mlle Mersen après la demande de M. Barruett.

—Je vous l'ai dit.

—Vous m'avez dit ce que vous avez voulu; mais je crois que vous n'avez pas eu de peine à convaincre votre protégée qu'elle devait épouser M. Barruett ou plutôt ses millions; car Mlle Mersen a comme vous, madame la baronne, l'amour du luxe et l'amour de l'argent.

Le rouge monta au front de la jeune femme.

—Pourquoi me dites-vous cela, monsieur le comte? fit elle.

—Hé, mon Dieu, parce qu'il n'est pas dans vos habitudes de négliger vos petits intérêts.

Sur le front et les joues de la baronne la rougeur s'accentua.

—Si la cupidité, continua le jeune homme, a déterminé Mlle Mersen à faire ce riche mariage, il me paraît certain qu'il n'a pas été pour vous sans quelques avantages.

— Comment l'entendez-vous, monsieur? demanda-t-elle d'une voix altérée.

—Un millionnaire comme M. Barruett, répondit-il d'un ton glacial, ne peut être que très généreux; sans parler d'une magnifique parure de diamants qu'il vous a donnée, il n'a pas été sans doute, sans vous récompenser encore de vos bons offices.

D'un seul mouvement, Mme de Gassie se dressa debout, toute frémissante. Elle avait subitement pâli.

—Monsieur le comte, s'écria-t-elle d'une voix étranglée, ce que vous dites là est abominable.

Sans se déconcerter, avec la même froideur, le jeune homme répliqua:

—Il me fallait aller en Franche-Comté pour apprendre certaines choses que je ne soupçonnais pas à Paris et ici même, dans votre maison.

—Mais qu'avez-vous donc appris? s'écria-t-elle éperdue.

—Que vous tenez ici clandestinement une espèce d'agence matrimoniale et que vous êtes récompensée des mariages que vous faites et des services rendus par une prime naturellement en rapport avec la fortune de vos clients.

Maintenant la baronne était livide.

—C'est faux! s'exclama-t-elle; quelle odieuse calomnie!

Sa poitrine se soulevait avec violence et ses yeux étaient hagards. Elle laissa échapper un sourd gémissement, retomba sur la causeuse, comme anéantie, et éclata en sanglots.

Jacques se sentit pris de pitié pour la malheureuse et eut le regret de l'avoir traitée avec tant de dureté.

Au bout d'un instant, elle releva lentement la tête et attacha sur le jeune homme ses yeux noyés de larmes.

—Et vous avez cru cela, vous l'avez cru! dit-elle avec un accent de douleur profonde.

—La personne qui a fait cette révélation à ma grand'mère est tout à fait digne de foi et incapable de se faire l'écho d'une lâche calomnie. Cependant, madame la baronne, je souhaite pour vous que cette personne ait été trompée.

La jeune femme resta silencieuse.

Jacques aurait pu lui dire que le secret de son industrie, de son trafic avait été trahi par de Migrane, son associé. Ne voulant pas trop l'accabler, il se tut.

Il resta un instant pensif, puis reprit:

—Mais que voulez-vous que je puisse penser de vous quand, malgré des preuves indiscutables, vous niez que vous êtes l'auteur de cette lettre anonyme.

—Eh bien! je ne nie plus.

—Ah! Et si vous avez commis cette action peu délicate, c'était bien, comme je le disais tout à l'heure, pour atteindre le but que vous poursuiviez.

—Si j'ai fait cela, c'était surtout dans votre intérêt.

—En vérité, fit Jacques railleur.

—Je ne voulais pas que Valentine fût votre femme.

—Je comprends, je n'avais pas pour elle une assez grande fortune.

—Ah! vous êtes sans pitié pour moi, monsieur le comte; je connais Valentine, je la connais bien, et je ne voulais pas qu'elle fût votre femme, pour empêcher le malheur de toute votre vie.

—De sorte, répondit-il avec ironie, qu'au lieu de vous blâmer je devrais vous remercier.

Sous le regard de Jacques, elle courba la tête. Elle paraissait fort troublée et se trouvait certainement dans un pénible embarras.

—Dans tous les cas, continua le jeune homme, si vous ne vou-